



Emplois disponibles

N°VS-22-A

Affichage interne et externe

26 août 2022 au 11 septembre 2022

CONTREMAÎTRE Offre d'emploi - 2 postes cadres réguliers

Travaux publics

Supérieur immédiat Chef de division

Lieu de travail

Saguenay

Sommaire de la fonction

Sous l'autorité du chef de division, le ou la contremaitre aux travaux publics planifie et organise la conduite des opérations de son unité de travail ; distribue le travail, constitue les équipes et en dirige l'exécution ; supervise et contrôle les employés sous sa responsabilité et s'assure de l'application des règles de santé sécurité définies dans le programme de prévention ; contrôle l'exécution du travail, l'atteinte des objectifs et la conformité des résultats.

Qualifications exigées

Détenir un des diplômes suivants :

- DEC dans une discipline appropriée (atout).
- Posséder un certificat universitaire en ressources humaines ou dans une discipline appropriée (atout).
- Toute combinaison de formation et d'expérience pertinente à la fonction pourrait être prise en considération.

Expérience

- 5 ans d'expérience pertinente

Conditions d'emploi et autres exigences

- Permis de conduire classe 5 valide
- Posséder des habiletés en gestion de personnel.
- Posséder des habiletés à opérer des systèmes de gestion informatisés.
- Toute autre formation ou expérience pourra être prise en considération.

Rémunération

Salaire entre 71 571 \$ et 94 172 \$

Horaire de travail

40 heures par semaine (sera sujet à travailler sur des quarts de jour, de soir, de nuit et ce, la semaine et la fin de semaine)

Informations importantes

L'appel de candidatures se terminant le **11 septembre 2022**, toute offre enregistrée après cette date ne pourra être prise en considération.

Notez que vous devez joindre **obligatoirement** une copie de votre curriculum vitae, une copie de vos diplômes ainsi qu'une copie de votre permis de conduire (facultatif).

La Ville de Saguenay remercie les personnes qui ont fait parvenir leur offre de service. Cependant, seules les personnes répondant à tous les critères seront contactées pour la suite du processus de sélection.

Les candidats et candidates seront soumis à un processus de sélection.

LA VILLE DE SAGUENAY EST ASSUJETTIE À LA LOI D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI. À CETTE FIN, ELLE INVITE LES FEMMES, LES MEMBRES DES MINORITÉS ETHNIQUES OU VISIBLES, LES AUTOCHTONES ET LES PERSONNES HANDICAPÉES À POSER LEUR CANDIDATURE.

